


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_FR

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation recommandée : Lubrifiant

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas  
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48

**Informations sur le produit**

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1 Classification de la substance ou du mélange**
**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,  
Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274674

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102	Tenir hors de portée des enfants.
<b>Prévention:</b>	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Stockage:</b>	
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
<b>Élimination:</b>	
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations régionales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
Naphta léger (pétrole), hydrotraité  
pentane


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0 931-254-9	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 40,00 - < 50,00
pentane	109-66-0 203-692-4 01-2119459286-30-xxxx	Flam. Liq.1; H224 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 15,00 - < 20,00
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 15,00 - < 25,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas  
d'exposition ou en cas de malaise.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre chimique sèche


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit  
inappropriés

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
Hydrocarbures

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Enlever toute source d'ignition.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.  
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.  
Respecter toutes les réglementations gouvernementales,


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

provinciales et locales applicables.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Ne pas fumer.  
 Le récipient vide est dangereux.  
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Équipement de protection individuel, voir section 8.  
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.  
 N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
pentane	109-66-0	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
		VME	1.000 ppm 3.000 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Mesures d'ordre technique**

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	: Porter selon besoins: Vêtements étanches Chaussures de sécurité Vêtements résistant au feu Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.
Protection respiratoire	: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: aérosol
Couleur	: incolore
Odeur	: de solvant
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite	: 10,9 % (v)




**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 1,1 % (v)  
 / Limite d'inflammabilité  
 inférieure

Pression de vapeur : 8 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,62 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres  
 solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-  
 octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 200 °C

Température de  
 décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides  
 Métaux alcalins  
 Amines  
 Oxydants  
 bases fortes  
 agents réducteurs forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
 Contact avec la peau  
 Contact avec les Yeux  
 L'ingestion

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**PENTANE NORMAL:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.  
 Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
 Durée d'exposition: 4 h  
 Atmosphère de test: vapeur  
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
887041

**Composants:**
**BUTANE NORMAL:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris): 680 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h

CL50 (Rat): > 50000 ppm  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: gaz

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Résultat: Irritant pour la peau.

**PENTANE NORMAL:**

Résultat: Légère irritation passagère

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Résultat: Légère irritation passagère

**PENTANE NORMAL:**

Résultat: Légère irritation passagère

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
887041

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%  
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

**BUTANE NORMAL:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%  
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**PENTANE NORMAL:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**PENTANE NORMAL:**


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**
**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Composants:**

Naphta léger (pétrole), hydrotraité

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

pentane

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10,7 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h

butane

Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): Prévu > 10 - < 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Remarques: QSAR

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: QSAR

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

pentane

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: 87 %  
 Durée d'exposition: 28 jr  
 Méthode: OCDE ligne directrice 301F

butane

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.  
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données  
 de substances similaires.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

pentane

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau

: log Pow: 3,39

butane

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau

: log Pow: 2,89

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation


: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient  
 considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique  
 (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des  
 niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique  
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans  
 l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu  
 professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques,  
 entraîne des effets néfastes à long terme.

		Page: 15
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 17.10.2018
		Date d'impression: 14.02.2019
		Numéro de la FDS: 000000274674
Valvoline™ V-BELT SPRAY Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887041		Version: 1.0

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1950  
ADR : UN 1950  
RID : UN 1950  
IMDG : UN 1950  
IATA : UN 1950

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS  
ADR : AÉROSOLS  
RID : AÉROSOLS  
IMDG : AÉROSOLS  
(, )  
IATA : AÉROSOLS

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2  
ADR : 2  
RID : 2


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

**IMDG** : 2.1

**IATA** : 2.1

**14.4 Groupe d'emballage**
**ADN**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Code de classification : 5F  
 Étiquettes : 2.1

**ADR**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Code de classification : 5F  
 Étiquettes : 2.1  
 Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Code de classification : 5F  
 Numéro d'identification du danger : 23  
 Étiquettes : 2.1

**IMDG**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Étiquettes : 2.1  
 EmS Code : F-D, S-U

**IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
 Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
 Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Étiquettes : Flammable gas

**IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
 Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
 Groupe d'emballage : Non réglementé  
 Étiquettes : Flammable gas

**14.5 Dangers pour l'environnement**
**ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

**ADR**




**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays  
887041

Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**

Polluant marin : oui

**IATA (Passager)**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IATA (Cargo)**

Dangereux pour l'environnement : oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t
18	Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel	50 t	200 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

LIS	: Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle
AICS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TCSI	N'est pas en conformité avec l'inventaire


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 17.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274674

Version: 1.0

Valvoline™ V-BELT SPRAY  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 887041

TSCA

Pas dans l'inventaire TSCA

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Information supplémentaire**


Date de révision: 17.10.2018

**Texte complet pour phrase H**

<b>H220</b>	Gaz extrêmement inflammable.
<b>H224</b>	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
<b>H225</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>H280</b>	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>H304</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H336</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

		Page: 20
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 17.10.2018
		Date d'impression: 14.02.2019
		Numéro de la FDS: 000000274674
Valvoline™ V-BELT SPRAY Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887041		Version: 1.0

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)


vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

	Page: 21
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 17.10.2018
	Date d'impression: 14.02.2019
	Numéro de la FDS: 000000274674
Valvoline™ V-BELT SPRAY Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887041	Version: 1.0

- CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
- CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
- CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
- DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
- EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
- ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
- REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
- RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
- Phrase R Phrase de risque
- Phrase S : Phrase de sécurité
- WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne